

LA GLORIETTE

Saint
Antoine 
sur
Richelieu

ÉDITION EXPRESS

Membre de  Association des plus beaux villages du Québec Jumelé à  Dompierre sur Mer



Crédit photo : André Lirette



Chères citoyennes, chers citoyens,

Le déconfinement se concrétise dans plusieurs milieux, avec précaution. Il est important que chacun reste conscient des adaptations que nous devons faire dans nos vies afin de se protéger et protéger les autres.

Jusqu'à ce jour, nous sommes fiers de notre comportement collectif. Nous avons eu quelques cas et cela ne s'est pas étendu davantage. La reprise scolaire et le camp de jour se passent bien, de même que l'ouverture des parcs et de la Maison de la culture Eulalie-Durocher où de belles activités extérieures vous seront proposées cet été. Restez à l'affût de nos communiqués.

Notre bureau est ouvert sur rendez-vous et nous poursuivons encore pour quelques temps, par vidéoconférence, nos rencontres de conseil municipal, lesquelles sont enregistrées afin que vous puissiez les consulter en visitant le site web de la municipalité.

Je vous souhaite un été vous permettant d'apprécier les beautés locales et régionales. Nous avons plusieurs moyens de nous divertir et profiter de la belle nature de chez nous. Profitons-en bien. Bonnes vacances, gardez-vous en forme et en santé !

À très bientôt,

Chantal Denis
maire

Chants de Vieilles sur l'eau

Samedi 18 juillet, sur le Richelieu

Chants de Vieilles innove pour aller à votre rencontre !

Au fil d'une belle journée d'été, des chanteurs, chanteuses, musiciens et musiciennes viendront à votre rencontre. Que vous soyez en famille ou entre amis, voyez-les d'où que vous soyez aux abords du Richelieu ou rendez-vous à l'un des quais où ils jetteront l'ancre le temps de quelques airs.

Horaire (peut varier selon le vent et le courant...)

11 h : quai de Saint-Antoine-sur-Richelieu (activité de conte, musique et danse pour les tout-petits)

13 h : quai de Saint-Denis-sur-Richelieu

15 h : quai de Saint-Charles-sur-Richelieu

16 h : quai de Saint-Marc-sur-Richelieu

18 h : quai de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Tous les détails prochainement sur www.chantsdevieilles.com

** Pour celles et ceux qui ne pourront pas se joindre à nous, **surveillez nos réseaux sociaux**, nous y serons présents aussi !

*** En cas de pluie, surveillez nos réseaux sociaux !

IMPORTANT – COVID-19

Chants de Vieilles tiendra ces activités dans le respect des consignes et directives de santé publique :

> Maximum de 50 personnes

> Distance de 2 mètres entre les personnes

Merci de votre collaboration !

La séance ordinaire de juillet du conseil municipal se fera à huis-clos.



Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497 au plus tard à midi, le mardi 7 juillet.

Les réponses seront données dans les jours suivants la séance par Gloriette Express. De plus, le procès-verbal ainsi qu'un enregistrement vidéo de la séance seront disponibles en ligne au www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/municipalite/proces-verbaux



Bibliothèque Hélène-Dupuis-Marion

FERMETURE ESTIVALE

Chers abonnés,

Le temps des vacances est déjà arrivé.

Sachez que votre bibliothèque sera fermée du **19 juillet au 1^{er} août** 2020.

Pensez à faire provision de lecture pour ces deux semaines de vacances par le prêt sans contact sur rendez-vous.

Nous serons de retour pour préparer vos nouvelles réservations et répondre à vos questions dans la semaine du 2 août 2020.

De la part de toute l'équipe de la bibliothèque, nous vous souhaitons le plus beau des étés, rempli de belles lectures.

RETOUR DE VOS DOCUMENTS

Certains auront sans doute remarqué que des avis automatisés de retard ont recommencé à faire leur apparition depuis le 14 juin. C'est un processus normal, car durant la pandémie, la bibliothèque a repoussé périodiquement les échéances de retours de ses abonnés pour leur éviter d'être en infraction. Pour ceux qui n'en recevraient pas, nous en profitons pour vous mentionner qu'il est maintenant temps de retourner les livres que vous avez empruntés avant la fermeture de la bibliothèque le 15 mars dernier. Voici donc la procédure :

Tous les retours sont effectués par l'abonné lui-même en utilisant exclusivement la chute à livres bleue se trouvant à l'extérieur du centre communautaire à côté de l'entrée principale. Les livres doivent être protégés dans un sac imperméable. À noter : les dons de livres ne sont plus acceptés.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à bibliotheque@sasr.ca ou à nous laisser votre message au 450-787-3497.

Merci de votre collaboration.

VACANCES ESTIVALES

L'inspecteur en bâtiment et environnement sera en vacances du **3 au 14 août** inclusivement.

Si vous avez des requêtes à faire au service de l'urbanisme, merci d'en tenir compte.

RAPPEL - CAMPS DE JOUR

Il reste des places disponibles chaque semaine jusqu'à la fin de l'été. Vous avez toujours jusqu'au mercredi 17 h pour faire l'inscription de votre enfant pour la semaine suivante. Premier arrivé, premier servi !

Pour tous les détails et pour faire l'inscription de votre enfant, visitez le :

<https://gvl-inc.com/camps/inscription-aux-camps/saint-antoine-sur-richelieu/>

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est causée par une bactérie, *Borrelia burgdorferi*, qui est transmise à la suite d'une piqure de la tique *Ixodes scapularis*, aussi appelée tique du chevreuil.

Une étude menée dès 2008 par l'Institut national de santé publique du Québec dans le sud-ouest de la province a démontré que la tique du chevreuil est établie dans certains secteurs de la Montérégie. La bactérie en lien avec la maladie de Lyme a été identifiée chez certaines de ces tiques.

MESURES PRÉVENTIVES

Bien que le risque d'être contaminé par la maladie de Lyme au Québec demeure faible, l'application de mesures préventives pour diminuer le risque de se faire piquer par une tique est fortement recommandée.

Pour prévenir ces piqures, il est recommandé :

- d'éviter les endroits indiqués comme étant infestés par les tiques (ex : écriteaux dans des parcs aux États-Unis) ;
- de marcher dans les sentiers pour éviter les hautes herbes susceptibles d'héberger des tiques;
- d'utiliser un insectifuge contenant du DEET;
- de porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs et clairs.

À la suite d'une activité en forêt, il est important :

1. d'examiner minutieusement tout son corps, celui des enfants et celui des animaux domestiques;
2. d'extraire rapidement et de la façon appropriée (tel qu'expliquée sur le site du MSSS) les tiques accrochées à la peau;
3. finalement, déposer dans un contenant hermétique les tiques prélevées - sans rien n'y ajouter (ex. : contenant à pilules vide);
4. conservez le contenant à la température de la pièce;
5. consultez un médecin ou un vétérinaire dans le cas d'un animal domestique. Celui-ci pourra faire analyser la tique.

Pour en savoir plus

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/maladie-lyme.php



1. **La carte interactive des Balades patrimoniales** est en ligne au <https://www.mrcvr.ca/cartes-interactives/> Partez à la découverte de 150 trésors architecturaux répartis dans les 13 municipalités du territoire de la MRCVR.
2. **Séance d'information gratuite de l'Agence du revenu du Canada** le 9 juillet à 9 h 30. Parmi les sujets traités : report des dates de production et de paiement, bonifications au Programme du crédit sur la TPS, subventions salariales temporaires et d'urgence, etc. Joignez-vous en ligne : <https://us02web.zoom.us/j/86175402776>
3. **Le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises** — PAU-PME — a pour objectif de favoriser l'accès à des capitaux afin de maintenir, de consolider ou de relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19. L'aide financière octroyée est de 50 000 \$ ou moins, en fonction des besoins de l'entreprise. Il est encore possible de bénéficier de ce Programme, lequel s'avère avantageux pour les entreprises : taux d'intérêt à 3 %, moratoire automatique de trois (3) mois en capital et intérêts, possibilité de prolongation du moratoire sur le capital jusqu'à 12 mois, amortissement sur 36 mois. Communiquez avec la MRC dès maintenant : 450 464-0339 ou 1 877 464-4188 ou entreprises@mrcvr.ca

35 heures / 5 jours semaine (possibilité de 4 jours semaine)

Sous la supervision de la direction générale, la personne salariée titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à l'administration générale de secrétariat et de greffe.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Répondre aux appels téléphoniques;
- Faire l'accueil des personnes se présentant au bureau municipal;
- Recevoir et répartir les courriels;
- Gestion du site internet, l'infolettre et le ComAlerte de la municipalité;
- Ouverture et distribution du courrier (numérisation/photocopie/signature);
- Composition de lettre (mineure);
- Correction de divers textes;
- Publipostage et gestion du courrier;
- Avoir sous sa responsabilité le journal municipal (papier et numérique);
- Exécuter la gestion documentaire;
- Être en charge de la gestion des clés;
- Être responsable de la petite caisse (émission de reçus);
- Gérer les inscriptions (formation/congrès);
- Apporter une aide technique en regard des séances du conseil;
- Faire la mise de à jour plusieurs documents informatiques (contrats/ententes/tableaux);
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

Posséder au minimum une AEC en bureautique;
Maîtriser les logiciels de la suite Office;
Très bonne communication à l'orale et à l'écrit (français de niveau élevé);
Faire preuve d'un excellent sens de l'organisation et d'une grande autonomie;
Connaître le monde municipal est un atout.

APTITUDES ET HABILITÉS

Avoir un sens très développé du service à la clientèle;
Connaissances des outils informatiques pour participer aux montages graphiques;
Bon sens de l'organisation;
Polyvalence au niveau informatique;
Bon esprit d'équipe;
Application dans la réalisation des tâches demandées.

HORAIRE DE TRAVAIL

35 heures/semaine du lundi au vendredi (possibilité de 4 jours semaine)

CONDITIONS SALARIALES ET AVANTAGE SOCIAUX

À discuter selon votre expérience.

ENTRÉE EN FONCTION

3 août 2020.

Si le poste à combler vous intéresse, vous devez envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 10 juillet 2020, à 16h30, à l'adresse courriel suivante : direction.generale@sasr.ca



Le préventionniste de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu reprendra ses activités de prévention des incendies. Conséquemment, cette personne pourrait éventuellement cogner à votre porte afin d'effectuer l'inspection des lieux.

Avec le déconfinement amorcé, plusieurs tâches suspendues ont déjà repris et certaines reprendront sous peu.

Lors des visites, les citoyens peuvent être assurés que les protocoles sanitaires établis par les instances décisionnelles seront respectés.



La Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu (AIBR) lève l'avis d'interdiction d'arrosage qui avait été émis le 20 juin dernier.

Nous vous invitons tout de même à adopter en tout temps des comportements favorisant une utilisation raisonnable et responsable de l'eau potable.

Merci de votre collaboration !